COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Information réglementée Embargo jusqu'au 05.05.2023, 08h00 Anvers, Le 5 MAI 2023



Deuxième convocation à l'assemblée générale extraordinaire du 24 mai 2023

Etant donné que lors de l'assemblée générale extraordinaire du 26 avril 2023 le quorum de présence requis n'a pas été atteint, les actionnaires d'Intervest Offices & Warehouses SA sont par conséquent à nouveau invités à une deuxième assemblée générale extraordinaire qui délibérera et statuera valablement du même ordre du jour.

Cette assemblée générale extraordinaire aura lieu le **mercredi 24 mai 2023 à 10h30** au siège de la société, Uitbreidingstraat 66, 2600 Berchem.

L'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire comprend le renouvellement de l'autorisation du capital autorisé et la modification des statuts y afférents, ainsi que le renouvellement de l'autorisation d'acquérir des titres propres.

L'ordre du jour complet et tous les pièces relatifs à l'assemblée générale extraordinaire sont disponibles sur le site www.intervest.eu, sous Investisseurs/Information investisseurs/Assemblées générales.

Les formalités pratiques de participation à l'assemblée générale extraordinaire sont décrites à l'ordre du jour.

Intervest Offices & Warehouses SA (ci-après Intervest), fondée en 1996, est une société immobilière réglementée publique (SIR) de droit belge, dont les actions sont cotées sur Euronext Brussels (INTO) depuis 1999. Intervest investit dans des bâtiments logistiques en Belgique et aux Pays-Bas et dans des immeubles de bureaux en Belgique. Les investissements sont réalisés dans des bâtiments modernes et des projets de (re)développement durable, situés à des endroits stratégiques, dans l'optique de la formation de clusters, et sont destinés à la location à des locataires de premier plan. La part logistique du portefeuille en Belgique se situe sur les axes Anvers - Bruxelles -Nivelles, Anvers - Limbourg - Liège, et Anvers - Gand -Bruges et se concentre aux Pays-Bas sur les axes Moerdijk -'s-Hertogenbosch - Nijmegen, Rotterdam - Gorinchem -Nijmegen et Bergen-op-Zoom - Eindhoven - Venlo. La part des bureaux dans le portefeuille immobilier se concentre dans et autour des centres villes avec une population estudiantine importante comme Anvers, Malines, Bruxelles et Louvain. Intervest se distingue lors de la location d'espaces en allant au-delà de la location de mètres carrés uniquement. La société va beyond real estate.

